CENTRE SOCIO - CULTUREL JEAN -PAUL COSTE

217, Avenue Jean-Paul Coste 13100 Aix-en-Provence Tél.: 04.42.27.32.96

Fax.: 04.42.27.56.61

Association déclarée à la Préfecture des Bouches du Rhône (n°3 588) Insertion au Journal Officiel du 27 avril 1968

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire exercice 2017 du 6 avril 2018 à 18 h 30

Le six avril deux mille dix-huit, à dix-huit heures trente, les membres de l'Association « **Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste** » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 217, avenue Jean-Paul Coste – 13100 Aix-en-Provence sur convocation de la Présidente, effectuée par voie de presse (La Provence du 19/03/2018), conformément aux dispositions des statuts. Cette convocation avait été affichée dans le centre à partir du 1er mars 2018.

Une feuille de présence a été émargée par tous les membres de l'Assemblée Générale présents ou représentés en entrant en séance. La feuille de présence, certifiée exacte et sincère par les membres du bureau de l'Assemblée, permet de constater que les membres présents et représentés sont au nombre de **52.** La feuille de présence sera conservée à l'appui du présent procès-verbal ainsi que les pouvoirs des membres représentés.

Il a été constaté pour les votes de l'Assemblée :

14 adhérents présents et 56 adhérents représentés, soit 70 voix exprimées.

Un membre présent peut être porteur maximum de 4 procurations maximum (4 pouvoirs n'ont pu être attribués).

11 personnes sont présentes sans pouvoir prendre part aux votes (salariés, partenaires, usagers non adhérents)

<u>Conformément aux dispositions des statuts (article 18) : « l'Assemblée Générale Ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de participants</u> ».

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Janine Bergé en sa qualité de Présidente de l'Association ;

En la présence de :

Madame Béatrice Lay, Directrice de l'association, Madame Hanène Iabrazzo, représentant la ville d'Aix-en-Provence Monsieur Vromet, commissaire aux comptes de l'Association est excusé,

Madame la Présidente met à la disposition des membres réunis :

- la feuille de présence certifiée sincère et exacte,
- un exemplaire des statuts de l'Association,
- les différents rapports (moraux, d'orientation, financiers et d'activités),
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- les pouvoirs des membres représentés,
- les actes de candidatures au Conseil d'Administration.

Madame la Présidente fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires et aux dispositions des statuts et que tous les documents prescrits ont été tenus à la disposition des adhérents au siège social où ils ont pu être consultés préalablement à la dite Assemblée ; L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente l'ordre du jour de cette Assemblée Générale :

Cette année, les rapports d'activités de l'exercice 2017, ont été présentés sous forme d'exposition (de 18h30 à 19h) dans le hall du centre. Les membres de l'équipe du CSC Jean-Paul Coste (salariés et membres du Conseil d'Administration) ont accueilli les familles et ont répondu à toutes les demandes d'informations

A partir de 19h00 les différents rapports ont été présentés et soumis au vote.

- Rapport moral concernant l'exercice 2017,
- Rapport d'orientation concernant l'exercice 2018,
- Approbation du Rapport moral 2017 et d'orientations concernant l'exercice 2018,
- Rapport financier relatif à l'exercice 2017,
- Rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2017,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017,
- Affectation du Résultat 2017,
- Budget Prévisionnel relatif à l'exercice 2018,
- Approbation du Budget Prévisionnel 2018,
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

Première Délibération : vote du rapport moral

La Présidente, Janine Bergé, présente le rapport moral et donne ensuite la parole aux membres de l'Assemblée.

Ce rapport moral est centré sur :

- la satisfaction du nouveau modèle de subventionnement des ACM avec le socle de base conclu avec la Ville d'Aix-en-Provence sur la base d'un euro par heure facturée sur les ACM.
- « Depuis 2011, la ville d'Aix-en-Provence nous reçoit tous les ans pour étudier la question des subventions allouées aux associations gestionnaires de centres aérés. En juillet 2017, Mme le Maire valide notre proposition d'un socle de base de $1 \in P$ par heure facturée pour tous les gestionnaires d'ACM. Cette nouvelle règle devrait permettre une meilleure équité quant aux subventions allouées par la Ville aux différentes structures gérant des ACM ».
- la satisfaction d'avoir obtenu la gestion d'un nouvel ACM sur notre territoire : l'ACM des Floralies confié à notre responsable de secteur Mme Virginie Logerot
- la satisfaction d'avoir gagné un marché public avec la Région : l'animation du Parlement Régional de la Jeunesse, projet qui permet à notre équipe (10 animateurs encadrés par la directrice) de mener des projets concerts avec un collectif de 80 jeunes venus de toute la Région.
- l'inquiétude en ce qui concerne l'avenir suite à la baisse des subventions et à l'arrêt très brutal des contrats aidés qui fragilisent notre budget de fonctionnement et met en péril nos services (MAC, JE, ACM...).
- la satisfaction et la fierté de constater que malgré toutes les difficultés, l'équipe du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste reste motivée et active.

Le rapport moral est voté à la majorité des présents et des représentés. 70 votes « Pour » le rapport moral 2017

<u>Deuxième Délibération</u>: vote du rapport d'orientation

La Présidente, Janine Bergé, présente le rapport d'orientations. Ce rapport d'orientations est centré sur la problématique de notre ACM et sur la place qui nous est réservée sur notre territoire AIX-SUD.

Ce rapport d'orientations est centré sur :

- les orientations du projet social agréé pour 4 ans (2017-2020)
- une réflexion sur le développement du projet petite enfance
- la présentation d'un nouveau projet solidaire : l'Accorderie
- l'annonce de la fête pour les 50 ans du centre (le 30/06/2018)
- un questionnement sur les craintes relatives à l'avenir sans les contrats aidés

La Présidente précise qu'il faudra une volonté politique forte et donc un soutien de la Ville pour maintenir les services car sans les contrats aidés c'est tout le modèle économique du centre qui est totalement déséquilibré.

<u>Troisième Délibération</u>: vote du rapport financier 2017, de l'affectation du résultat 2017 et du Budget Prévisionnel 2018.

La Directrice demande à l'Assemblée d'excuser Mr Vromet, Commissaire Aux Comptes, et déclare que son rapport certifie les comptes de l'association comme étant « sincères et donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

Le trésorier, Mr Paul Hubidos et la directrice Mme Betty Lay, présentent le rapport financier au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. La discussion est ouverte par la Présidente. La Directrice répond aux différentes questions relatives au rapport financier 2017.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes et le rapport financier du Trésorier, approuve toutes les parties du rapport financier ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'Assemblée Générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport et donne quitus aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes, Monsieur Vromet, de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Le rapport financier est voté à la majorité des présents et des représentés. 70 votes « Pour » le rapport financier 2017

Le trésorier propose que le Résultat de l'exercice 2016 $(+11550 \ \epsilon)$ soit affecté en report à nouveau. L'Assemblée Générale approuve cette proposition.

L'affectation du résultat est voté à la majorité des présents et des représentés. 70 votes « Pour » l'affectation du résultat 2017 en « report à nouveau ».

La Directrice présente alors le Budget Prévisionnel 2018.

Elle précise que ce Budget Prévisionnel 2018 est une version réaliste « **optimiste** » qui se base sur l'exercice précédent (2017). Ce Budget prévisionnel 2018 inclut une augmentation des subventions de la Ville d'Aix-en-Provence (subventions à la hausse sur ACM, J.E et M.A.C). Elle précise que si la Ville d'Aix-en-Provence ne parvient pas à augmenter son soutien au centre, certains services seraient en grande difficulté et pourraient être amenés à fermer.

Budget Prévisionnel 2018

N° Cpte	INTITULES	BP 2018	N° Cpte	INTITULES	BP 2018
60 630	Petit équipement- Fourniture d'ateliers et d'activités	17 271 €	70 620	Prestations de service	325 500 €
60 640	Fournitures administratives - Fournitures de bureau	4735€	7 062 310	- PS CNAF - Animation Globale et Coordination	65 707 €
60 660	Sécurité locaux	350€	7 062 320	- PS CNAF - Animation Collective Familles	20 019€
60 680	Autres matières et fournitures	4850€	7 062 330	- PS CNAF - MAC & J.E : PSU 0-4 ans (92 500 + 61 000)	182 506 €
60 681	Alimentation, boissons	10 010 €	7 062 340	- PS CNAF – ACM	57 268 €
60	TOTAL ACHATS	37216€	70 400	Participation des usagers	280 563 €
61 100	Sous-traitance générale	15 610€	706 401	- Activités	93 370€
61 200	Redevances crédit-bail	2 250 €	706 410	- Participation MAC / JE / ACM	187 193 €
61 350	Locations mobilières & immobilières	17 930 €	706 421	- Autres	€
61 500	Entretien et réparations	500€	70 800	Produits d'activités annexes	12 700 €
61 560	Maintenance	8870€	70	TOTAL REMUNERATION DES SERVICES	612516€
61 600	Primes d'assurance	13 370 €	74 100	ETAT	96 203 €
61 810	Documentation	250€	74 130	- Aides à l'emploi	96 203 €
	TOTAL - SERVICES EXTERIEURS	57 780 €	74 130	- Appel à projet DILCRA	₹ 222 €
61			74 200	REGION - Subvention de fonctionnement	7 222 € 6 530 €
62 140	Personnel mis à disposition*	45 785 €	74 210	- Subvention de lonctionnement - Contrat apprentissage	692€
62 200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19 950 €	74 211 74 211	- Projets / N° 187	092€
62 300	Publicité - Publications	3 650 €	74 300	DEPARTEMENT	33 400 €
62 500	Déplacements, missions et réceptions	7 500 €	74 300	- Subvention de fonctionnement	17 880 €
62 600	Frais postaux et télécommunications	7 050 €	74310	- Projet (PDSL +N°187)	12 000 €
62 700	Services bancaires et assimilés	1700€	74 340	- PREST DISS – Petite enfance (220 x 16)	3 520 €
62 810	Cotisations	7 990 €	74 400	COMMUNE	441 800 €
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	69 036 €	74 410	- Subv. de fonctionnement Centre social	56 000€
62 830	Transport d'activités et animations	29 412 €	74 410	- Subv. Contrat objectif Jeunesse	7 400 €
62 850	Frais de conseil et d'assemblée	1 150€	74 410	- Subv. ACM Aix-en Provence (Pagnol + Floralies)	122 000 €
62 860	Formation	11 085 €	74 410	- Subv. de fonctionnement Petite enfance MAC	30 000 €
62	TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERVICES EXT.	204 308 €	74 410	- Subv. de fonctionnement Petite enfance J.E	26 000 €
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations *	13 757 €	74 410	- Subv. ACM Aix-en Provence complément transports	7 600 €
63 300	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations *	15 664€	74 410	- Subv. CLECT / CULTURES - Subv. NRS (10 500 x 7) + Exceptionnels	18 800 € 174 000 €
63	TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	29421€	74 410	CAF/13	52 360 €
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	356 020 €	74 500 74 510	- Subvention de fonctionnement	19 500 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CDII + CDD	21 066 €	74510	- Subvention Léa	22 918 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CAE/CA/CEE	220 303€		- PISL	3 000 €
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	157 928 €		- CDM (14 000 €) + Je suis laïc (7 000 €) + handi (12 600 €)	29 600 €
64 500	Autres charges mutuelle + Autres charges sociales	55 071€	74 800	Subventions autres entités publiques (Habitat Formation)	15000€
	Autres charges mutuelle + Autres charges sociales	33071€	74 900	Subvention de fonctionnement - AUTRES	20 000 €
64 700	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL *	810388€			€
64	TOTAL AUTRES CHARGES GESTION COURANTE		74	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	688 643€
65		€	75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 980 €
66	CHARGES FINANCIERES	250€	76	PRODUITS FINANCIERS	€
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNNELLES	178 726 €	77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1800€
68	TOTAL DOTATIONS	7 850 €	78	TOTAL DES DOTATIONS	€
	TOTAL GENERAL DES CHARGES	1 325 939 €		TOTAL DES PRODUITS	1 325 939 €

La directrice précise que ce Budget Prévisionnel fixe comme tarifs :

- > 30 € le prix de l'adhésion pour tous les adhérents (activités et services ACM, MAC, JE).
- > 22 € le prix de l'adhésion pour tous les adhérents des clubs.
- La cotisation exceptionnelle de 20 € a été supprimée à la rentrée 2017

La directrice précise que ce Budget Prévisionnel prévoit une augmentation forte du soutien de la ville d'Aix-en-Provence :

- ➤ En 2017, la subvention ville s'élève à 254 601 €
- ➤ En 2018, la subvention ville est sollicitée à hauteur de 441 800 €

Madame Hanène Iabrazzo, représentant la ville d'Aix-en-Provence, fait remarqué que cette augmentation de 187 199 € est importante mais en prend bonne note.

Ces précisions étant faites la directrice soumet le Budget Prévisionnel 2018 au vote.

Le budget prévisionnel 2018 est voté à la majorité des présents et des représentés. 70 votes « Pour » Le Budget Prévisionnel 2018 tel que présenté.

Quatrième Délibération : Renouvellement du Conseil d'Administration.

Il y a 6 candidatures officielles pour 10 sièges vacants.

Mme Lay demande si dans l'assistance d'autres personnes veulent faire acte de candidature le jour même. Aucune personne ne se déclare.

L'Assemblée Générale élit les six personnes ayant présenté leur candidature.

1	BALDANZA-BOURIN	René	Adhérent faisant acte de candidature
2	FOULON	Michèle	Adhérent faisant acte de candidature
3	GUILMET	Christine	Adhérente faisant acte de candidature
4	MORILLAS	Malvina	Sortante représentant sa candidature
5	SIROUR	Anne-Catherine	Sortante représentant sa candidature
6	TERTZAGUIAN	Alain	Sortant représentant sa candidature

Les six candidatures sont présentées et soumises au vote de l'Assemblée. 70 votes « Pour » chacune des six candidatures.

Le Conseil d'Administration élu par l'Assemblée est donc composé de 11 membres :

1	BALDANZA-BOURIN	René	Membre entrant
2	BERGE	Janine	Membre
3	FABRE	Josiane Jacqueline Alix (usuel)	Membre
4	FOULON	Michèle	Membre entrant
5	GUILMET	Christine	Membre entrant
6	LAHRAR	Fatna	Membre
7	PACHE	Hélène	Membre
8	HUBIDOS	Paul	Membre
9	MORILLAS	Malvina	Membre sortante, re-élue
10	SIROUR	Anne-Catherine	Membre sortante, re-élue
11	TERTZAGUIAN	Alain	Membre sortant, re-élu

Le Conseil d'Administration (C.A) est constitué de 5 à 15 membres. (Statuts – article 6). Le C.A est renouvelable chaque année par 1/3 sortant. Sur l'exercice 2018 il reste donc 4 sièges vacants.

Cinquième Délibération : Election du Bureau de l'Association.

Le Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale a élu les membres du bureau suivant :

BERGE	Janine	Présidente
PACHE	Hélène	Secrétaire
FABRE	Josiane Jacqueline Alix (prénom usuel)	Trésorière
HUBIDOS	Paul	Membre

Septième Délibération: Délégation de pouvoirs

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs aux membres du Bureau porteurs d'une copie ou d'un extrait du Procès Verbal de la présente Assemblée à effet d'accomplir toutes les formalités qu'il conviendra de faire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés. 70 votes « Pour ».

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. La Présidente invite les participants à rejoindre le buffet dinatoire organisé par l'équipe du centre socio-culturel Jean-Paul Coste qui est chaleureusement remerciée pour son engagement.

De tout ce qui précède, il a été dressé Procès-verbal qui a été signé par la Présidente et la Trésorière.

La séance est levée à 20h30.

Pour le Centre Socio Culturel Jean-Paul Coste,

La Trésorière, Josiane Jacqueline Alix (prénom usuel) La Présidente, Janine Bergé

Fait à Aix-en-Provence, le 9/04/2018